**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 710

**Artikel:** Les électeurs bâlois ont repoussé par 19898 voix contre 11709, le

projet de loi accordant les droits politiques aux femmes bâloises

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-265837

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paraît tous les quinze jours le samed

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD

RÉDACTION

Me WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Grang

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mi Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-, 6 mois , 3.50 ETRANGER , 8.-Le numéro . , 0.25

Largeur de la colonne : 70 mm Réductions p. annonces répétées

ANNONCES

11 cent. le mm

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Que la femme soit votre égale dans la vie civile et politique! Vous êtes les deux ailes de l'âme humaine vers l'idéal que nous devons atteindre.

# Les électeurs bâlois ont repoussé par 19898 voix contre 11709, le projet de loi accordant les droits politiques aux femmes bâloises.

Les féministes de Suisse romande partagent la déception des suffragistes de Bâle qui se sont dépensées sans compter pendant une dure campagne de propagande minutieusement préparée et brillamment menée. Cette campagne de propagande ne fut pas vaine puis-qu'elle a amené la minorité acceptante de 6711 voix en 1920, et de 6152, en 1927, à 11709 en 1946, soit le 35 % des suffrages en 1920, le 29 % en 1927 et le 37 % en

Nous consacrerons à ce scrutin un article Nous consacrerons à ce scrutin un article plus détaillé dans notre prochain numéro. Mais en attendant, nous constatons qu'en Suisse, en effet, la mentalité de la majorité des citoyens n'a pas évolué. La guerre ne lui a rien appris. Dans un de nos cantons qui passe pour avoir des idées avancées, la plupart des électeurs considèrent les femmes comme

des électeurs considérent les femmes comme des compatriotes subalternes, et ils se mon-trent incapables de reconnaître une loi équi-table et nécessaire au bien du pays. Alors? — Alors plus que jamais, le vote des femmes est indispensable et plus que jamais nous devons convertir, éduquer chacun et cha-cune autour de nous. Au travail!

Le Mouvement Féministe.

## Un manifeste des femmes américaines pour l'heure zéro...

Pour compléter l'article paru dans le Mouve-Pour completer Varticle paru dans le Mouve-ment Féministe du 8 juin, nous donnons ici la traduction du très intéressant manifeste qui fut lu et adopté à la Conférence de New-York les 6-8 mai 1946. En voici le texte: Le rideau est maintenant tombé sur une épo-

que hideuse, au cours de laquelle la société, dirigée seulement par la moitié de la famille hu-maine, a écrit sa triste histoire avec le sang d'in-nombrables millions d'êtres humains et avec les larmes des femmes qui, dans tous les siècles, ont porté le fardeau de la guerre. Ayant échoué dans leur recherche de la paix, et n'ayant pas réussi à éviter les guerres, les hommes ont été inévita-blement conduits à augmenter la terreur et la férocité des conflits. Les faîts historiques sont là qui révèlent que la volupté du pouvoir, l'égois-me, l'accaparement des biens et le principe que « la puissance crée le droit » ont prévalu comme

seuls mobiles de générations successives. C'est pourquoi, maintenant, nous tous, mem-bres de l'humanité qui vivons quelque part sur la surface de la terre, femmes et hommes, sauvages et civilisés, de races colorées ou de race blanche, athées ou disciples d'une religion, nous subissons la menace de la destruction totale

dans un enfer édifié par l'homme.

Cependant, enfin libérées, les femmes du monde entier peuvent parler et s'adonner librement à leur mission naturelle de pacificatrices et de protectrices; elles peuvent élever la voix en faveur de la loi, de l'ordre et de la sécurité,

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

# RENTES VIAGÈRES

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

**GENÈVE** 

contre les machinations qui mènent à la guerre La charte de l'organisation des Nations Unies leur en accorde la possibilité et une responsa-bilité nouvelle ; dans la première phrase du préambule, elle dit :

Nous les peuples des Nations Unies, décidés à affirmer notre foi dans les droits fondamentaux, dans la dignité et la va-leur de la personne humaine, dans *l'éga*lité des hommes et des femmes, et des na-tions grandes et petites... avons accepté la charte des N.U. et avons décidé de fonder une organisation internationale qui sera appelée les Nations Unres. et de nouveau au Chapitre III à l'article 8, la

charte dit:

Les Nations Unies ne feront aucune res-triction à l'élection d'hommes et de fem-mes qui participeront à tous les postes, et à conditions égales, au travail de leurs organes principaux ou secondaires. Malheureusement des siècles de silence forcé

ont laissé leur empreinte. La femme a accepté d'être l'observatrice passive et non pas l'initiatrice de plans hardis pour le bien de l'humanité. Elle a été formée à se tenir écartée de la politique, comme d'une chose décemment incompatible avec son sexe et à accepter humblement le statu quo

du monde régi par les hommes. Et cependant, le fait de participer au gou-vernement n'est pas du ressort de la politique avec tout ce que ce mot implique. Il peut et devra être porté au niveau le plus élevé des devoirs, de l'homme d'Etat; ainsi seulement nous pour-rons aller vers l'âge d'or de l'énergie atomique, préparés en vue du bien de l'humanité et non

pour sa destruction totale et fanatique.

Au premier abord cela peut sembler sans espoir pour les femmes d'entreprendre ainsi, à Pour pour les tenimes de detrepender anisi, a l'heure zéro, cette tâche ultime, cependant une action rapide, tel le geste involontaire et pourtant sage que toute mère fait pour protéger son enfant à l'heure du danger, peut seul sauver civilisation

10 Chaque femme doit demander soit par lettres, soit par !dépêches aux membres de son gouvernement, que des fem-mes qualifiées soient envoyées comme dé-léguées à toute conférence internationale et aussi, comme membres, à toute commis-sion internationale. Elle devrait présenter des noms soigneusement choisis pour ces représentantes qui seront de préférence dé-signées par les associations féminines, parmi les femmes ayant une mentalité internationale.

2º Elle doit devenir une observatrice vi-2º Elle doit devenir une observatrice vi-gilante au coup d'œil perçant, pour sur-veiller toute loi en discussion, toute pro-position pour des contrôles nationaux et internationaux, déposée par les législa-teurs. Le critère de son acceptation ou de teurs. Le critere de son acceptation ou de son refus devrait être: sera-ce un avantage pour le plus grand nombre ou seulement un moyen de servir les intérêts d'un groupe restreint égoîste? Est-ce que cette décision favorisera le bien-être de l'humanité, la justice et la fraternité intermetiant de la companyation de ternationales sans aucun préjudice résultant de la nationalité, de la race, de la couleur, de la religion, du sexe ou du couleur, de la religion, du sexe ou du statut économique? Fera-t-elle naître la bonne volonté dans la communauté des nations, ou au contraire la méfiance et les soupçons? Qu'elle appartienne ou non à un groupe organisé, elle doit écrire ou téléphonér de suite son approbation ou sa désapprobation aux députés, aux légistateurs, à son conseil municipal. Elle ne lateurs, à son conseil municipal. Elle ne doit pas penser que quelqu'un d'autre le fera à sa place pas plus qu'elle n'atten-dra que les voisins appellent les pompiers lorsque sa maison brûle.

3º Elle doit se considérer comme le mis sionnaire, chargé de prêcher l'évangile du droit de bourgeoisie mondial, dans son

efroit de bourgeoisie mondial, dans son entourage, à chaque heure du jour. No Elle doit se renseigner par tous les moyens mis à sa disposition: journaux, hebdomadaires, livres, radio et par le contact journalier, avec les habitudes, les traditions, l'histoire et les problèmes de

ses voisins sur toute la surface du globe. 5º Elle doit devenir un membre actif d'une organisation dont le but est la sécurité collective et qui est en rapport avec les femmes d'autres pays.

Victor Hugo a écrit: « Aucune armée ne peut résister à la force d'une idée dont le temps est venu ». L'Idée c'est la chaîne constituée autour du monde par les femmes, chaîne forgée par l'amitié et l'aide mutuelle dans le but d'établir

une paix durable. Le Temps est maintenant.

Dans ce but le Conseil national des femmes des Etats-Unis propose la règle de conduité suivante que chaque femme peut adopter : « Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour accomplir les devoirs d'une bonne

citovenne dans une communauté mondiale 1. En insistant pour obtenir la participafion de femmes qualifiées dans le gouvernement local, dans l'Etat, dans les autorités nationales et internationales;
2. en utilisant toujours mon bulletin de

vote en vue du bien du plus grand nom-

3. en protestant de suite auprès de mon 3. en protestant de suite aupres de mon gouvernement au sujet de toute atteinte contre les droits humains, ou contre les libertés de mes voisins quelle que soit leur place dans le monde; 4. en proclamant dans mon foyer et dans mon entourage ma foi dans le précepte de la fraternité humaine comme fondement

d'une paix durable »,
«Tel est le programme que j'adopte et
qui constitue le minimum de mes obligations
envers la société; mais je chercherai constamment d'autres moyens d'aider partout
les hommes et les femmes de bonne volonté qui travaillent à l'amélioration du sort de l'humanité. — Que Dieu m'en donne

# Le Conseil International des Femmes à Bruxelles, 4-7 juin 1946

Tandis que je rassemble mes impressions pour les livrer aux lectrices du Mouvement Féministe, l'avion ronronne régulièrement et survole les plaines de Belgique. A ma droite Waterloo est marqué par une pyramide de gazon, les charbonnages fument, pleins de

Cette réunion du Comité exécutif de C.I. Cette réunion du Comité exécutif de C.I. F., la première depuis la guerre, fut émou-vante. Les femmes de 14 pays qui ne s'étaient pas revues depuis six ans, ou plus, s'y retrou-vaient quelques peu vieillies, les unes avec le cœur encore lourd d'expériences douloureule cœur encore lourd d'expériences douloureuses, les autres, les plus jeunes, un peu intimidées d'être dans un groupe aussi varié où dominaient les langues nordiques, l'anglais et
le français. Les pays non représentés étaient
ceux d'outre-mer ou ceux qui n'ont pas encore
surmonté la période difficile engendrée par la
guerre, entre autres tous ceux de l'Est de
l'Europe. Seule la déléguée des femmes chéco-slovaques avait pu venir et nous apporta
l'expression des tendances nouvelles de son
pays, la nécessité d'unir toutes les femmes
dans une organisation très vaste. La Pologne
a exprimé cette même idée par une longue
dépèche, lue et écoutée avec émotion.
Les séances furent, comme de coutume,

Les séances furent, comme de coutume, tout d'abord orientées vers le passé et quel passé... Les victimes de la barbarie nazie fupassé... Les victimes de la barbarie nazie furent évoquées dans un silence respectueux, le Sénateur Plaminkowa fusillée en 1942, Rosa Manus et d'autres connues et inconnues, torturées dans les camps de concentration ou assassinées parce qu'elles étaient patriotes, la comtesse Apponyi morte à Budapest en 1942, la princesse Cantacuzène décédée chez elle en 1943 au moment de la libération de son pays. Vinrent ensuite les rapports de la présidente par intérim pour les années 1940-45, de la Baronne Boël pour l'année écoulée et des conseils nationaux pour les six dernières années. Ces rapports furent intéressants à cause de la variété de leur contenu qui révéla pour



Cliché Mouvement Féministe Baronne BOËL Présidente du Conseil International des Femmes

beaucoup d'entre eux des expériences très

Par moment on sentait passer un souffle Par moment on sentant passer un souttle d'héroïsme, ainsi lorsqu'une Anglaise qui a perdu un fils à la guerre et dont un autre fils est mutilé, dont la maison a subi 3 bombarde-ments, a déclaré qu'elle était prête à tendre la main aux ennemis d'hier. Les rapports des commissions permanentes furent inégaux, soit commissions permanentes furent inégaux, soit que le travail ait été insuffisamment préparé, soit que les correspondantes aient omis de répondre ou aient répondu trop tard. J'ajoute que la Suisse ne mérite pas d'éloge à ce point de vue, ce qui est regrettable, car notre pays n'a aucune excuse à invoquer. S'il veut vraiment s'associer à l'effort européen de reconstruction. truction, il doit au moins répondre aux let-

L'avenir sera ce que nous le ferons, les femmes le sentent intensément aujourd'hui, dans tous les continents. Pendant la guerre beaucoup d'entre elles ont compris quelle de la constituer, si elles force elles peuvent aider à constituer, si elles le veulent bien: une armée pacifique, une formidable puissance d'opinion réellement déformidable puissance d'opinion réellement dé-mocratique, respectueuse des droits de l'in-dividu, de la famille, de la nation, de l'huma-nité, une armée dont les armes seraient l'es-prit et la foi. Cette pensée fut expriméa surtout par la baronne Boël et par la prési-dente du conseil des Etats-Unis, qui a rédigé dans ce sens un beau manisfeste où il déclare que le monde est à l'heure zéro et qu'il doit payer le prix d'une paix durable et juste. Le désir de développer l'action du « Co-mité de Liaison des grandes organisations fé-

milé de Liaison des grandes organisations fé-minines » fit l'objet d'une discussion animée, où différents points de vue se manifestèrent. Une séance consacrée à ce sujet aura lieu pro-chainement à Bruxelles, et prendra les déci-sions à cet effet.

#### L'Ecole d'Infirmières du Bon Secours GENÈVE

forme : des infirmières professionnelles, des puéricultrices,

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Programmes et renseignements Direction: 15, avenue Dumas

#### LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothé-rapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos